

BULLETIN DES ARMÉES

DE LA RÉPUBLIQUE

B.D.I.C.

RÉSERVÉ A LA ZONE DES ARMÉES

Félicitations officielles

A l'occasion des succès récents remportés par nos vaillants soldats dans la région d'Arras, le ministre de la guerre vient d'adresser au général commandant en chef le télégramme suivant :

Mon cher général,

Je ne veux pas attendre la fin des opérations engagées le 9 mai par nos troupes dans la région d'Arras, pour vous envoyer, en vous priant de les leur transmettre, mes plus affectueuses félicitations.

Les résultats déjà obtenus par notre action démontrent l'excellence de sa préparation et la valeur de son exécution. La supériorité que nous avons prise sur un adversaire qui ne recule devant aucun crime est un nouvel et heureux présage de sa perte.

Vous avez, une fois de plus, vos armes et vous, mérité l'admiration et la reconnaissance du pays. Je suis heureux de vous en adresser l'expression.

A. MILLERAND.

FRATERNITÉ FRANÇO-BELGE

Les Liens du Sang

On n'a pas oublié ce trait admirable — rapporté ici-même — d'un de nos jeunes soldats donnant une partie de son sang pour sauver un soldat belge.

Cet acte généreux vient d'avoir son émouvante réponse :

Un blessé français hospitalisé à Saint-Lô allait mourir ; pour le sauver, il fallait recourir à la transfusion du sang. Spontanément, le clairon Van de Broeck, du 11^e de ligne belge, grièvement blessé lors des combats épiques livrés à Dixmude en octobre, s'offrit pour arracher son frère d'armes à la mort.

Ce double sacrifice affirme de la manière la plus touchante la fraternité des soldats français et des soldats belges. Leurs coeurs battent à l'unisson et c'est le même sang — le sang des braves — qui coule dans leurs veines.

Les Coupables condamnés

En conformité des lois anglaises, l'enquête habituelle sur tous les cas de mort violente a eu lieu au sujet de la perte de la *Lusitania*. Le jury a rendu le verdict suivant :

Ce crime effroyable viole le droit des gens et les conventions des pays civilisés. Nous portons donc contre les officiers du sous-marin allemand, contre l'empereur et le gouvernement de l'Allemagne, qui leur en ont donné l'ordre, l'accusation d'assassinat en bloc.

Faits de guerre

DU 11 AU 14 MAI

Combats au nord d'Arras.

Au nord d'Arras, nos troupes admirables d'ordre et de ténacité ont remporté de nouveaux et grands succès.

Journée du 11. — Devant Loos nous avons, après une lutte acharnée et malgré une canonnade intense, enlevé un gros ouvrage allemand et tout un système de tranchées à cheval sur le chemin de Loos à Vermelles.

Plus au sud, nous avons pris d'assaut le grand fortin et la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette. Cette position, ardemment défendue depuis des mois par les Allemands, qui en avaient fait une véritable forteresse, a été investie et enlevée dans l'après-midi par nos troupes qui ont poursuivi leur succès en poussant énergiquement l'ennemi entre la chapelle et le village d'Ablain-Saint-Nazaire ; toutes les tranchées au sud de la chapelle sont tombées successivement entre leurs mains ; dans ces tranchées se trouvaient plusieurs centaines de cadavres. Une contre-attaque allemande partie d'Ablain-Saint-Nazaire a été brisée net. Nos troupes ont aussitôt repris l'offensive et gagné du terrain dans la direction de la sucrerie de Souchez. Les prisonniers faits dans ces actions ont déclaré qu'ordre avait été donné de conserver à tout prix la chapelle et le fortin de Notre-Dame-de-Lorette.

A Carenny, l'investissement de la position allemande a été étroitement resserré ; nous avons enlevé plusieurs îlots de maisons dans la partie est du village, progressé vers les bois à l'est et fait cinquante prisonniers, dont un officier. Les communications de l'ennemi, de Carenny et d'Ablain sur Souchez, ont été rendues de plus en plus malaisées.

A Neuville-Saint-Vaast, après un violent combat, nous nous sommes emparés du cimetière très fortement organisé par l'ennemi et nous avons ensuite débordé le village par l'ouest et par l'est.

En résumé, dans la journée du 11, nous nous sommes battus partout sur les quatrièmes lignes de tranchées allemandes, dont les trois premières avaient été enlevées dès le 9 mai.

Journée du 12. — Dans la nuit du 11 au 12, l'ennemi, ayant reçu des renforts, a prononcé plusieurs violentes contre-attaques ; il n'a obtenu de succès que devant Loos où il a repris une partie du terrain conquis par nous dans la journée du 11. Mais il a échoué devant Neuville-Saint-Vaast où ses colonnes d'assaut ont été décimées ; dans le cimetière seul il a laissé plus de 200 morts et de 100 prisonniers ; il a échoué entre Carenny et Ablain ; il a échoué dans une dernière contre-attaque partie d'Ablain.

Dans la matinée du 12 et dans la journée, nous avons progressé dans les bois à l'est de Carenny, où nous avons fait 125 prison-

niers ; nous avons enlevé une nouvelle partie du village, où nous avons fait 400 prisonniers ; enfin, nous avons enlevé trois lignes successives de tranchées à la lisière du bois au nord de Carenny et nous avons pénétré dans ce bois, menaçant de très près la dernière communication encore ouverte aux défenseurs de la position.

A Neuville-Saint-Vaast, nous avons attaqué dans l'après-midi la partie du village encore tenue par l'ennemi et nous avons enlevé plusieurs pâtes de maisons.

Dans la soirée, le chiffre total des prisonniers faits depuis le 9 mai dépassait 4,000.

Journée du 13. — Dans la nuit du 12 au 13, à Notre-Dame-de-Lorette, où nous tenions fortement le fortin et la chapelle, nous avons été très violemment attaqués dans le vaste quadrilatère de tranchées et d'ouvrages situés plus au sud. Pendant toute la nuit, un combat acharné s'est livré sur ce point. Au matin, nous en sommes restés totalement maîtres après avoir infligé à l'ennemi d'énormes pertes.

Dans la nuit, également, nous avons pris d'assaut la totalité du village de Carenny et le bois au nord (cote 125), dont la garnison, composée d'un bataillon du 109^e d'infanterie, d'un bataillon du 136^e, d'un bataillon de chasseurs bavarois et de six compagnies de pionniers à 300 hommes chacune, avait fait un réduit formidable. L'ennemi, bien que très affaibli par les pertes, en morts, blessés et prisonniers faits les jours précédents, a opposé pendant toute la nuit une résistance désespérée à nos attaques. Nos troupes ont brisé cette résistance ; elles ont tué à la baïonnette des centaines d'Allemands ; à l'aube, elles étaient complètement maîtresses de la position. Dans le bois de la cote 125, nous avons trouvé les cadavres de trois compagnies anéanties par notre artillerie. Nous avons fait 1,050 prisonniers, dont un colonel, le commandant du bataillon de chasseurs et une trentaine d'officiers. Le matériel conquis, qu'il n'a pas encore été possible de dénombrer entièrement, est considérable ; on a déjà compté deux canons de 77, un obusier de 105, deux mortiers de 210, une douzaine de lance-bombes, un grand nombre de mitrailleuses, plus de 3,000 fusils, de gros approvisionnements de munitions d'infanterie et d'artillerie. Dans l'après-midi du 13 mai, l'ennemi a bombardé Carenny sans résultat.

Mâitres de Carenny, nous avons progressé vers le nord et nous nous sommes emparés d'Ablain-Saint-Nazaire, où nous avons fait plusieurs centaines de prisonniers. En se retirant, l'ennemi a mis le feu à la moitié du village ; il ne se maintint plus que dans quelques maisons à la lisière est où la lutte a continué.

A Neuville-Saint-Vaast, nous avons enlevé maison par maison tout le centre du village et plusieurs groupes de maisons de la partie nord que nous avons débordée en nous emparant du chemin dit des Carrières qui va de Neuville à Givenchy. Nous avons pris

dix-sept canons ou obusiers de gros calibre.

A la sortie sud de Souchez, nos positions ont été violemment attaquées par l'ennemi; nous en sommes restés maîtres.

Dans la nuit du 13 au 14 mai, nous avons enlevé, malgré un terrain difficile et rendu glissant par la pluie qui a commencé à tomber dans la matinée du 13 et a persisté toute la journée, plusieurs tranchées allemandes au sud-ouest de Souchez et maintenu sur le reste du front Loos-Arras tous nos gains des journées précédentes.

En Belgique, au nord de Dixmude, les troupes belges qui avaient réussi à jeter une tête de pont sur la rive droite de l'Yser, ont été violemment attaquées par trois bataillons allemands dans la nuit du 10 au 11 mai. Elles les ont repoussés en leur infligeant de fortes pertes et en faisant une cinquantaine de prisonniers. Cette attaque a été renouvelée sans plus de succès dans la nuit du 12 au 13; l'ennemi a laissé plusieurs centaines de morts sur le terrain. Une autre division belge a gagné du terrain au sud de Dixmude.

Le 11 mai, à l'est d'Ypres, les troupes britanniques attaquées de nouveau à l'aide d'un nuage asphyxiant ont laissé passer ce nuage en se servant des masques mis en usage; elles ont laissé les colonnes ennemis s'approcher en formations denses et les ont anéanties par un feu à bout portant de fusils et de mitrailleuses.

Sur le reste du front, la lutte d'artillerie a été très vive.

Sur le front de l'Aisne, nous avons repoussé une attaque le 12 mai près de Berry-au-Bac; le 13 mai, dans la vallée, nous avons détruit quatre blockhaus et rasé plusieurs tranchées.

En Champagne, le 12 mai, nous avons repoussé une attaque sur Beauséjour.

En Argonne, le 12 mai, nous avons repoussé une attaque sur Marle-Thérèse; nous avons également repoussé deux attaques à Bagatelle, l'une dans la nuit du 12 au 13, l'autre dans la journée du 13; cette dernière a été très violente.

En Woëvre, au bois Le Prêtre, dans la journée du 12 et la nuit du 12 au 13, nous avons conquis une nouvelle ligne de tranchées et nous nous sommes rendus maîtres de la dernière organisation allemande qui résistait encore dans ce bois. La totalité de la position est ainsi entre nos mains.

RUSSIE

Officiel. — Dans la région de Chawli, le 11 mai, nos troupes ont continué à poursuivre avec succès les Allemands, qui ont été rejettés hors de la ville de Chawli et refoulés vers le sud-ouest.

Dans la nuit, les Allemands essayèrent, avec des forces considérables, de reprendre Chawli, qui est un centre important de routes. Mais nous repoussâmes toutes leurs attaques, et le matin suivant, par un coup énergique, nous battîmes la colonne de débordement allemande, capturant plusieurs centaines de prisonniers et nous emparant de cinq canons. Le combat continue.

Dans la région de Doubissa, le même jour, nous enlevâmes une position ennemie près d'Eryagola.

Sur la rive gauche du Niemen, il n'y a aucun changement.

Dans la région de la rive droite de l'Orjic, nos lance-bombes ont bombardé avec grand succès les tranchées ennemis.

En Galicie occidentale, l'intensité des combats a diminué sur une partie considérable du front, au cours du 11 et du 12 mai.

Dans les directions d'Oujok et de Stryj, les attaques des Autrichiens ont été repoussées. L'ennemi a subi de fortes pertes.

A l'ouest de la Lomnitz, nous avons parachevé notre succès par une offensive énergique.

Les Autrichiens ont subi dans cette région, dans ces derniers jours, des pertes énormes. Ils ont abandonné plus de 5,000 cadavres sur les versants de la chaîne.

Notre offensive, sur la rive droite du Dniester, se développe avec des succès continus.

Pour alléger la situation de son centre, qui se trouvait en désordre du Dniester, vers la ligne Obertyn-Horodenka, l'ennemi a prononcé le 11 des contre-attaques stériles dans les secteurs attenants au front. Dans cette opération, les unités autrichiennes qui menaient l'offensive furent repoussées près de Chocimiez avec de grandes pertes.

Notre artillerie détruisit deux bataillons ennemis; un troisième déposa les armes.

Près de Horodenka, l'ennemi fléchit vers sept heures du soir, le même jour, et commença une retraite désordonnée.

Nous avons capturé à nouveau plusieurs milliers de prisonniers, des canons et jusqu'à cinquante caissons.

DANS LES DARDANELLES

Dans la soirée du 8 mai, les forces franco-anglaises opérant dans le sud de la presqu'île de Gallipoli ont prononcé, avec l'appui du canon de flottes alliées, une attaque générale contre les positions turques déjà entamées la veille. Nos troupes, remarquables d'entrain et de vigueur, ont enlevé à la baïonnette plusieurs lignes de tranchées sur des hauteurs avoisinant Krithia.

Pendant ce temps, plus au nord, l'attaque faisait un bond en ayant plus important encore. Débouchant du bois de Berthonval, elle avait en face d'elle une masse de bastions et de tranchées, les ouvrages blancs, ensuite les organisations de la route d'Arras-Béthune, enfin, les pentes retranchées de la falaise de Vimy. Deux régiments sont sortis à dix heures des tranchées de Berthonval. C'est un flot qui roule. Les hommes, avec un mépris prodigieux de l'adversaire, débordent les tranchées où l'ennemi tient encore. Au passage, à la baïonnette, ils enfoncent ceux des ennemis qui leur barrent la route, et toujours ils continuent. Les bataillons de tête escaladent les pentes à l'est de la route de Béthune, et derrière eux les autres arrivent. Les hommes sont au pas gymnastique, sautant par-dessus les tranchées; ils atteignent la crête et la couronnent.

Le cuirassé anglais *Goliath* a été torpillé, pendant la nuit, tandis qu'il protégeait le flanc des troupes françaises à l'intérieur du détroit.

Une partie de l'équipage a pu être sauvée.

Un sous-marin anglais a pénétré dans la mer de Marmara et a coulé deux canonnières et un transporteur.

OPÉRATIONS NAVALES

Dans la mer du Nord.

Deux torpilleurs allemands ont attaqué, le 1er mai, les navires de guerre anglais *Barbados*, *Columbia*, *Miura* et *Chirsit*. Après un quart d'heure de combat, les torpilleurs se sont enfuis, mais le *Columbia* avait été coulé, perdant seize officiers ou matelots; un seul matelot a été sauvé.

Des contre-torpilleurs, informés de la direction prise par les torpilleurs allemands, ont rejoint ces derniers et les ont coulés.

Les bâtiments anglais attaqués étaient de petites embarcations auxiliaires, commandées par des lieutenants et des sous-lieutenants de réserve.

Le patron du *Barbados* ayant été blessé, le lieutenant se tint au gouvernail, manœuvrant de manière à éviter les torpilles, déployant la plus grande habileté et une bravoure exemplaire.

Dans la nuit, les Allemands essayèrent, avec des forces considérables, de reprendre Chawli, qui est un centre important de routes. Mais nous repoussâmes toutes leurs attaques, et le matin suivant, par un coup énergique, nous battîmes la colonne de débordement allemande, capturant plusieurs centaines de prisonniers et nous emparant de cinq canons. Le combat continue.

Dans la région de Doubissa, le même jour, nous enlevâmes une position ennemie près d'Eryagola.

Sur la rive gauche du Niemen, il n'y a aucun changement.

Dans la région de la rive droite de l'Orjic, nos lance-bombes ont bombardé avec grand succès les tranchées ennemis.

En Galicie occidentale, l'intensité des combats a diminué sur une partie considérable du front, au cours du 11 et du 12 mai.

Dans les directions d'Oujok et de Stryj, les attaques des Autrichiens ont été repoussées. L'ennemi a subi de fortes pertes.

A l'ouest de la Lomnitz, nous avons parachevé notre succès par une offensive énergique.

La Prise de la Targette

Combats du 9 mai

Les combats qui se sont livrés depuis dimanche au nord d'Arras ont valu aux troupes françaisses un succès particulièrement brillant. L'attaque qui a été menée sur la partie du front comprise entre le nord de Carenty et le nord de Neuville a été particulièrement heureuse. Elle a valu au corps d'armée qui en avait été chargé une citation à l'ordre de l'armée. Jamais récompense ne fut mieux méritée.

A la Targette, après la préparation par l'artillerie, notre infanterie, du premier bataillon, atteignit les lisières, mais elle y fut arrêtée par des feux de flanc. Elle reprit l'attaque aussitôt et, partie de ses tranchées, d'heure, elle tenait à onze heures trente-cinq la totalité de la Targette, ayant fait 350 prisonniers, pris plusieurs pièces de 77 et de très nombreuses mitrailleuses. Maîtresse de la croisée des chemins Arras-Béthune et Mont-Saint-Eloi-Neuville elle continua vers Neuville, « vrai paquet de mitrailleuses et de lance-bombes ».

De chaque maison crénelée, de chaque cave organisée en tranchée couverte, l'ennemi tirait sur nos hommes. On connaît cependant la moitié du village. Ce fut une lutte épique dans les décombres et la fumée.

Pendant ce temps, plus au nord, l'attaque faisait un bond en ayant plus important encore. Débouchant du bois de Berthonval, elle avait en face d'elle une masse de bastions et de tranchées, les ouvrages blancs, ensuite les organisations de la route d'Arras-Béthune, enfin, les pentes retranchées de la falaise de Vimy. Deux régiments sont sortis à dix heures des tranchées de Berthonval. C'est un flot qui roule.

Les hommes, avec un mépris prodigieux de l'adversaire, débordent les tranchées où l'ennemi tient encore. Au passage, à la baïonnette, ils enfoncent ceux des ennemis qui leur barrent la route, et toujours ils continuent. Les bataillons de tête escaladent les pentes à l'est de la route de Béthune, et derrière eux les autres arrivent. Les hommes sont au pas gymnastique, sautant par-dessus les tranchées; ils atteignent la crête et la couronnent.

Le cuirassé anglais *Goliath* a été torpillé, pendant la nuit, tandis qu'il protégeait le flanc des troupes françaises à l'intérieur du détroit.

Une partie de l'équipage a pu être sauvée.

Un sous-marin anglais a pénétré dans la mer de Marmara et a coulé deux canonnières et un transporteur.

NOUVELLES MILITAIRES

Médecins auxiliaires. — Tous les étudiants en médecine à douze inscriptions ont été, sauf exceptions motivées, nommés au grade de médecin auxiliaire. Malgré ces nominations, le cadre de ces médecins est devenu insuffisant.

En conséquence, un décret vient de disposer que, pendant la durée de la guerre, les étudiants en médecine possédant huit inscriptions de doctorat peuvent être nommés à l'emploi de médecin auxiliaire, tant dans les corps de troupes que dans les formations sanitaires de campagne ou les établissements hospitaliers.

Service auxiliaire. — Les hommes du service auxiliaire de la classe 1916 sont convoqués en totalité du 15 au 20 mai.

Ces jeunes soldats seront en principe affectés dans leur région d'origine, et la répartition dans les différents corps ou services sera faite par les soins des généraux commandant ces régions. Toutefois, pour corriger dans la mesure du possible les écarts existant entre certaines régions, en ce qui concerne le nombre des hommes du service auxiliaire actuellement convoqués, des exceptions seront, le cas échéant, apportées à cette règle et certains auxiliaires de la classe 1916 pourront être incorporés dans des régions éloignées de leur domicile.

L'appel de cette jeune classe ainsi pratiquée permettra de réaliser sur l'ensemble du territoire l'égalisation aussi complète que possible des charges militaires imposées aux hommes du service auxiliaire appartenant à une même classe et à une même région.

ÉCHOS DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

Le général Leman. — On a de bonnes nouvelles du général Leman, l'héroïque défenseur de Liège, prisonnier de guerre en Allemagne. On confirme que le général Leman n'a été compris dans aucun échange de prisonniers, parce qu'il a énergiquement refusé de prendre l'engagement de ne plus porter les armes contre l'Allemagne au cas où il pourrait rejoindre l'armée belge.

Gloconnerie. — Le *Corriere della Sera*, le grand journal italien, rapporte qu'à Trente la police autrichienne, dans l'espoir d'influencer la population, a fait placarder de grandes affiches annonçant — comme à Berlin — de prodigieuses victoires austro-allemandes en Galicie et mentionnant, en particulier, la capture de 150,000 prisonniers russes.

Quelques habitants de Trente se sont alors avisés d'ajouter le nombre des prisonniers annoncés par les communiqués autrichiens depuis le commencement de la guerre. Ils sont arrivés au total fantastique de 13 millions de prisonniers ! Et l'armée autrichienne aurait pris, en outre, 8,600 canons !

Souris blanches. — Nous parlons, dans un de nos derniers numéros, des animaux mascottes de certains régiments britanniques.

Les sous-marins anglais ont aussi les leurs; ce sont des souris blanches, fournies, d'ailleurs, par l'amiraute.

Dans les premiers temps de la navigation sous-marine, il se produisit plusieurs accidents dus à l'échappement de gaz pernicieux. Or, les souris blanches sont très sensibles à l'action de ces gaz et dès qu'ils commencent à troubler l'air, elles font entendre une sorte d'inquiétude siégeante, très caractéristique. Chaque sous-marin fut donc pourvu d'une cage contenant quelques-unes de ces « annunciatrices » : dès qu'elles se plaignent, à leur façon, on remonte le soleil dans le cœur. T'en fais pas. Je te le dis, j'en suis persuadé : nous les aurons.

Nous les aurons... T'en fais pas : voilà les « cris du jour ». Quelqu'un, racontant un voyage en chemin de fer avec les jeunes gens de la classe 16, note ceci : « Villeneuve-Saint-Georges... La ligne frôle la Seine... Je vois encore un marinier pompage, d'une main, l'eau de son bateau et saluant de l'autre. A cet endroit un G. V. C., copieux, plus gros que sa guérute, récolte quelques épinettes choisies... »

T'en fais pas, Hippolyte !...

Hippolyte prend la chose du bon côté et présente les « armes ». Acclamations frénétiques.

« T'en fais pas ! » — C'est l'expression à la mode. Un poili qui était à Vauquois, écrit :

« Chère femme, ça va bien, ma santé n'a jamais été meilleure. Voilà le printemps : soleil sur nous, soleil dans le cœur. T'en fais pas. Je te le dis, j'en suis persuadé : nous les aurons. »

Nous les aurons... T'en fais pas : voilà les « cris du jour ». Quelqu'un, racontant un voyage en chemin de fer avec les jeunes gens de la classe 16, note ceci : « Villeneuve-Saint-Georges... La ligne frôle la Seine... Je vois encore un marinier pompage, d'une main, l'eau de son bateau et saluant de l'autre. A cet endroit un G. V. C., copieux, plus gros que sa guérute, récolte quelques épinettes choisies... »

T'en fais pas, Hippolyte !...

Le lendemain au soir, j'arrive dans un village dont je n'ai jamais su le nom, ayant eu autre chose à faire que de le demander.

J'entre dans une auberge. Un jeune homme et une jeune femme se chauffaient près de la table, qui n'attendait plus que le souper.

Je demandai quelque chose à manger; depuis la veille, je n'avais rien pris.

Mon hôte me félicita sur mon bon appetit et mon visage joyeux.

Je lui dis que mon appetit n'avait rien d'étonnant, car je n'avais pas mangé depuis dix-huit heures. Quant à mon visage joyeux, il n'avait qu'une quinzaine de pieds. Je m'élançai, et, tandis que les douaniers, moins lourds ou tenant plus à leurs jambes que moi, faisaient le grand tour par l'escalier, je gagnai le chemin, et, du chemin, je me jetai dans la montagne.

Le lendemain au matin, je me réveillai dans un village dont je n'ai jamais su le nom, ayant eu autre chose à faire que de le demander.

J'entre dans une auberge. Un jeune homme et une jeune femme se chauffaient près de la table, qui n'attendait plus que le souper.

Je demandai quelque chose à manger; depuis la veille, je n'avais rien pris.

Mon hôte me félicita sur mon bon appetit et mon visage joyeux.

Je lui dis que mon appetit n'avait rien d'étonnant, car je n'avais pas mangé depuis dix-huit heures. Quant à mon visage joyeux, il n'avait qu'une quinzaine de pieds. Je m'élançai, et, tandis que les douaniers, moins lourds ou tenant plus à leurs jambes que moi, faisaient le grand tour par l'escalier, je gagnai le chemin, et, du chemin, je me jetai dans la montagne.

Le lendemain au matin, je me réveillai dans un village dont je n'ai jamais su le nom, ayant eu autre chose à faire que de le demander.

J'entre dans une auberge. Un jeune homme et une jeune femme

L'hôte ne parlait plus de m'arrêter, mais, cependant, ne me perdait pas de vue.

Il est vrai que, n'ayant pas le moindre petit paquet, ma garde-robe ne pouvait pas répondre de mon état.

J'avais quelques écus dans ma poche, je les fis sonner; leur cliquetis parut quelque peu tranquilliser l'aubergiste.

Je choisis le moment où l'un des buveurs venait d'achever, au milieu des bravos, une chanson qui avait eu le plus grand succès, et, un verre à la main :

— A mon tour, dis-je.

Et je me mis à entonner *Le Dieu des Bonnes Gens*.

Si je n'avais pas eu une autre vocation, j'aurais pu me faire chanteur; j'ai une voix de ténor qui, si elle eût été travaillée, eût pu acquérir une certaine étendue.

On me fit répéter deux ou trois couplets, on m'embrassa au dernier, on cria :

— Vive Béranger! Vive la France! Vive l'Italie!

Après un pareil succès, il ne pouvait plus être question de m'arrêter; mon hôte n'en souffla plus mot, de sorte que je n'ai jamais su s'il avait parlé sérieusement ou fait une plaisanterie.

Mais Béranger est mort sans savoir le service qu'il m'avait rendu.

Général GARIBOLDI.

(Mémoires.)

UN PANGERMANISTE

M. l'abbé Wetterlé a tracé une amusante silhouette de M. Dernburg, ancien secrétaire d'Etat aux colonies, que le kaiser a envoyé aux Etats-Unis pour prêcher l'évangile pangermaniste.

Dernburg est un homme d'une cinquantaine d'années. Grand et large d'épaules, il a la figure d'un Oriental, pâle, encadrée d'une barbe noire très drue. La lèvre supérieure un peu courte découvre constamment une belle denture. Sa démarche est chaloupe comme celle d'un marin, son attitude manque toujours de distinction. On dirait qu'il affecte d'avoir des manières inélégantes. Au Reichstag, il se présentait toujours en veston et tenait ses mains avec affectation dans les poches. Il parlait sans préparation avec une négligence apparente qui devait excuser la brutalité de ses expressions. Il mettait, de toute évidence, une certaine coquetterie à ne pas être confondu avec ses collègues toujours corrects et guindés, qui le « faisaient à la pose », tandis qu'il tenait à paraître « bon garçon ». Avec cela le patriotisme farouche de l'homme d'affaires qui, dans les succès de l'Allemagne, voyait la possibilité pour lui et ses amis de gagner beaucoup d'argent.

L'empereur, qui a eu tant de caprices et si peu de vraies affections, s'était engoué de ce grand gamin, aux gestes dégingandés et à la parole facile, qui l'amusa de ses boutades. Il s'en fatigua cependant bientôt et la disgrâce du secrétaire d'Etat fut aussi rapide et aussi complète que l'étonnante faveur dont il avait joué.

Comment, après être tombé si vite de si haut, Dernburg a-t-il été chargé d'une mission importante en Amérique? Ce n'est explicable, comme d'ailleurs aussi la nouvelle fortune de M. de Bülow, que par l'embaras dans lequel se trouvent actuellement l'Allemagne et son souverain. Guillaume II a fait son *mea culpa*. L'ancien chancelier et l'ancien secrétaire d'Etat lui ont accordé un généreux pardon. Et voilà comment M. Dernburg étonne les Américains par l'extraordinaire sans gêne qui lui est coutumier. Le bonhomme est bien resté ce qu'il était toujours, audacieux, impertinent,

provoquant de gaieté de cœur les pires conflits, parce qu'il se croit assez fort pour leur donner, à force d'audace, une solution favorable aux intérêts de ses commettants. Il n'est pas de ceux qui se livrent à des manœuvres souterraines, comme le comte Bernstorff. Il préfère aborder l'obstacle de face. Pour ceux qui ne connaissent pas ce beau joueur, son attitude agressive est une surprise. Il continuera cependant jusqu'au jour où les Yankees, fatigués de tant de provocations, le mettront carrément à la porte, comme les Italiens viennent de chasser son ami Erzberger.

Je choisis le moment où l'un des buveurs venait d'achever, au milieu des bravos, une chanson qui avait eu le plus grand succès, et, un verre à la main :

— A mon tour, dis-je.

Et je me mis à entonner *Le Dieu des Bonnes Gens*.

Si je n'avais pas eu une autre vocation, j'aurais pu me faire chanteur; j'ai une voix de ténor qui, si elle eût été travaillée, eût pu acquérir une certaine étendue.

On me fit répéter deux ou trois couplets, on m'embrassa au dernier, on cria :

— Vive Béranger! Vive la France! Vive l'Italie!

Après un pareil succès, il ne pouvait plus être question de m'arrêter; mon hôte n'en souffla plus mot, de sorte que je n'ai jamais su s'il avait parlé sérieusement ou fait une plaisanterie.

Mais Béranger est mort sans savoir le service qu'il m'avait rendu.

Général GARIBOLDI.

(Mémoires.)

La Peau de l'ours

Désillusion allemande

Un matin de mai, la préfecture de police de Berlin adressait à tous les commissariats de quartier l'avis suivant: « Grande victoire dans les Carpates; détails manquent. » Un peu plus tard, à dix heures, les cloches se mirent à sonner dans toutes les églises; les maisons furent pavooisées, les écoles licenciées. Un peu partout des avis furent affichés — certains portant la mention W.T.B., qui est la marque de l'agence Wolf — annonçant que plusieurs centaines de milliers de Russes avaient été faits prisonniers. La foule, visiblement très nerveuse, prête crise à tous les bruits qui circulaient dans la capitale.

En français, nous dirions qu'il ne faut pas vendre la peau de l'ours ayant de l'avoir tué.

Berlin pavoisa dès l'annonce du premier succès, ce n'est peut-être pas seulement afin d'impressionner certains neutres, c'est aussi parce qu'on croyait être à la veille d'un triomphe définitif. Il est probable que la désillusion éprouvée par la population berlinoise a été partagée par les états-majors. L'annonce de 3 à 400,000 prisonniers correspondait peut-être à l'espoir des mieux informés.

Mais l'affaire n'ayant pas réussi, les méthodes de publicité du haut commandement allemand ne trouvent guère dans la presse que des désapprobateurs. « Il est clair, écrit un journal de droite, que les drapeaux dont on a pavooisé Berlin ont créé dans le public l'attente de succès inouïs. Pourquoi a-t-on fait cela? » De telles méthodes, déclare une autre feuille, permettent toutes les exagérations. » Le *Berliner Tageblatt* tire assez naïvement la morale de l'aventure: « Cela dénote une grave absence d'intelligence et de discipline que de prêter confiance à tous les racontars de la rue. Toutefois on doit reconnaître qu'il faudra changer de méthode et ne plus pavooiser à l'avenir ayant la communication du bulletin officiel ».

En français, nous dirions qu'il ne faut pas vendre la peau de l'ours ayant de l'avoir tué.

EN ZIG-ZAG

Le prince de Ligne — qui est mort en 1814 — était un général belge célèbre par son esprit.

Au duc Albert de Saxe-Teschen, qui venait de perdre la bataille de Jemmapes et d'être gravement malade, et qui lui demandait, en le revoyant à Vienne, comment il le trouvait: « Ma foi, monseigneur, répondit le prince de Ligne, je vous trouve passablement défaîtu. »

Il disait encore très joliment du prince royal de Prusse, qui s'était trouvé indisposé et pris d'un étourdissement à une séance de l'Académie des sciences à Pétersbourg: « Le prince, au milieu de l'académie, s'est trouvé sans connaissance. »

Un fonctionnaire allemand disait à un Alsacien : — Avouez que, dans cette guerre, votre premier souhait est de nous voir partir d'ici.

L'Alsacien regarda le questionneur, qui pouvait le faire arrêter, réfléchit un instant, et répondit avec douceur :

— Non. Nous souhaitons plutôt que... vous y restiez.

Il n'y a pas longtemps, un général quelconque, inspectant un régiment de pionniers stationné à Strasbourg, s'approcha d'un soldat, volontaire d'un an, et lui demanda :

— De quel pays êtes-vous?

— Je suis Alsacien, monsieur le général.

— Avez-vous des parents dans l'armée?

— Oui, monsieur le général.

— Où cela? interroge le général, souriant.

Et l'Alsacien répond :

— Mon oncle est commandant de hussards à Nancy, mon beau-frère est lieutenant des dragons à Lunéville, mon cousin est capitaine de chasseurs à pied à Saint-Nicolas.

LEUR THÉORIE

Il est faux que la science n'ait point de patrie et qu'elle plane au-dessus des frontières: la science ne doit pas être cosmopolite, elle doit être nationale, elle doit être allemande.

DE GIESBRECHT.

Petit théâtre de la guerre.

Koultour

(En Allemagne, au coin d'un bois. Un espace désouvré finit de lire quelques journaux, qui disent tous, à propos de la catastrophe de la Lusitania: « Ce sont les Anglais qui en portent la responsabilité, et non notre amirauté, CAR ELLE AVAIT DONNÉ LES PLUS FORMELS AVERTISSEMENTS. » Il entend des pas, aperçoit un promeneur solitaire et va lui barrer le chemin.)

LE BANDIT. — Halte! Comment vous nommez-vous, cher monsieur?

M. SCHULTZE, épouvanlé. — Kamerat!... c'est-à-dire non: M. Schultze.

LE BANDIT. — Eh bien, monsieur Schultze, je vous avertis que je désire que vous me remettez votre porte-monnaie.

M. SCHULTZE. — Jamais de la vie!

LE BANDIT. — Alors je vous avertis que je vais vous dévaliser. (Aussitôt dit, aussitôt fait. M. Schultze crie au secours.) Si vous criez, monsieur Schultze, je vous avertis que je vais être obligé de vous faire taire en plantant mon couteau dans votre gros ventre.

M. SCHULTZE, hurlant. — Au secours! (Le bandit l'étend à terre d'un coup de surin.) Assassin... Crime... Cour d'assises.

LE BANDIT. — Quelle erreur! J'ai la doctrine nationale pour moi. Vous ne lisez donc pas les journaux?

M. SCHULTZE, d'une voix expirante. — Asssss...

LE BANDIT. — Je désire vous exprimer ma sympathie la plus profonde à l'occasion de la perte de votre existence, mais si vous avez à vous plaindre, adressez-vous à l'Angleterre. C'est elle qui m'affame. (Les gendarmes arrivent.)

M. SCHULTZE, rassemblant ses forces. — Justice!

1^{er} GENDARME, au bandit. — Avez-vous tué cet individu sans l'avertir ou après l'avoir averti?

LE BANDIT. — Je jure devant Dieu et les hommes que je l'ai averti.

1^{er} GENDARME. — Alors tout est en ordre. Vous avez appliqué la doctrine nationale. Mes compliments. (À M. Schultze qui râle). Ah ça, est-ce que vous allez vous taire, vous?

2nd GENDARME, à M. SCHULTZE. — Espèce d'idiot!

LE BANDIT, aux gendarmes. — J'ai trouvé sur cet homme des havanes qui paraissent excellents. Permettez-moi de vous en offrir un.

1^{er} GENDARME. — Très volontiers... au revoir, monsieur... Dieu châtie l'Angleterre!

LE BANDIT. — Il la châtierra!

CARLOS FISCHER.

Leurs magistrats sont sans pitié

Les tribunaux allemands condamnent à tour de bras, depuis quelque temps, parce que ces excellents Boches omettent volontiers de déclarer leurs provisions de grains et de céréales.

La semaine dernière, un cultivateur, sa femme, son fils et sa belle-fille furent condamnés pour avoir caché sous de la paille six hectolitres de seigle et pour avoir nourri quelques vaches et cochons avec du seigle et de l'avoine. Ils eurent respectivement 250, 150, 200 et 150 marks d'amende. Un autre cultivateur, qui avait déclaré par erreur 25 hectolitres d'avoine de moins qu'il ne possédait réellement, dut payer 100 marks; deux autres du même village durent verser 100 et 200 marks. Dans les villes, même rigueurs.

LES CROQUIS DE L'ILLUSTRATION par HENRIOT.



— Comment que tu fais pour ne pas avoir froid aux jambes, sans pantalon?

— Tu n'as pas de pantalon sur la figure, toi, et tu n'as pas l'air d'avoir froid aux yeux.



— Tu écris des lettres brûlantes à un militaire que tu ne connais pas?

— Je l'ai adopté.

— Eh bien, si tu continues sur ce ton, moi je lui enverrai ta photographie.



— Mon vieux, moi qui croyais que j'irais à Berlin, voilà qu'on m'envoie à Constantinople...

— Tes bêtes, c'est sans doute le chemin le plus court...

LES JEUX DE LA TRANCHEE

Charade.

Chez tous les boulangers on peut voir mon premier. En musique, c'est sûr, on trouve mon second. Arbres nombreux, touffus, composent mon entier, Où le feuillage épais sert d'abri, de plafond.

Enigme synonymique.

Chaque matin vous me passez Et peut-être jamais vous ne me passerez.

SOLUTIONS DU N° 96

Phrase à compléter.

Souviens-toi que chat gavé n'attrape pas de souris.

Losange.
M
V
O
L
E
N
I
N
V
O
N
N
A
I
R
E
L
I
A
R
D
N
I
D
E

BLOC-NOTES

Le ministère italien Salandra-Sonnino a remis jeudi sa démission au roi. Cette nouvelle a provoqué en Italie, notamment à Rome, Turin, Venise, Gênes, Naples, Milan, etc., de violentes manifestations anti-allemandes.

Le roi d'Angleterre, comme souverain de l'ordre de la Jarretière, a ordonné de radier immédiatement le rôle des chevaliers de l'ordre les empereurs d'Allemagne et d'Autriche, le roi de Wurtemberg, le grand-duc de Hesse, le prince de Bavière, le duc de Bade, les ducs de Saxe-Cobourg-Gotha et de Cumberland.

La *Gazette de Londres* annonce que le roi George a conféré la grande croix de Saint-Michel et de Saint-Georges au général Mauvoury et l'ordre du Bain au capitaine de vaisseau de Saint-Seine, attaché naval à l'ambassade de France à Londres.

Le roi de Grèce est assez gravement malade. Il est atteint d'une pleurésie.

En conséquence, il ne pourra s'occuper des affaires de l'Etat pendant quelque temps.

Après entente entre l'autorité militaire et les grands réseaux français, la gratuité absolue du transport a été accordée au bureau de secours

ASSURANCES SUR LA VIE

Souscrites par des militaires ou assimilés.

Le Bulletin des Armées a publié dans son dernier numéro la circulaire du 7 mai, relative au maintien de la validité des contrats d'assurance sur la vie pendant la durée des hostilités et rouvrant, en particulier, du 1^{er} mai au 10 juin, une période pendant laquelle l'avenant de guerre peut être souscrit.

En raison de l'importance de cette dernière disposition et de l'intérêt qu'elle présente pour les militaires appartenant aux troupes d'opérations, le ministre de la guerre a décidé que la circulaire primordiale parue dans notre numéro du 26 août 1914, serait portée à nouveau, à la connaissance des intéressés, en même temps que la circulaire complémentaire parue dans notre dernier numéro.

CIRCULAIRE DU 24 AOUT 1914
I. — Considérations générales.

Les contrats d'assurances sur la vie comprennent généralement, quelle que soit leur modalité, une clause suspendant de plein droit leur effet depuis le jour où le titulaire est entré en campagne, et non seulement pendant la durée de la guerre, mais aussi pendant un délai de huit mois à compter de la cessation définitive des hostilités.

Pour éviter cette suspension de son contrat, l'assuré peut soucrire un avenant et acquitter une surprime payable d'avance pour l'année entière, dans le délai d'un mois à compter du premier jour de la mobilisation.

Beaucoup de militaires n'ont pas eu le temps de souscrire cet avenant de guerre et de payer la surprime.

Afin de leur permettre la continuation du bénéfice de l'assurance, le Gouvernement, sur la proposition du ministre du travail, a demandé aux compagnies d'assurances françaises de faciliter tant la souscription de l'avenant de guerre que le paiement de la surprime. Les dispositions suivantes ont été arrêtées à ce sujet, d'accord avec les compagnies.

II. — Souscription de l'avenant de guerre.

L'avenant de guerre peut être souscrit, soit par l'assuré, soit par toute personne ayant un intérêt direct (bénéficiaire futur de l'assurance) ou indirect (notamment le conjoint, l'ascendant ou le descendant de ce bénéficiaire, son créancier, etc.).

Bien entendu, la souscription sera tenue comme faite toutes les fois qu'un tiers quelconque aura payé la surprime.

L'avenant est valablement souscrit soit par lettre recommandée, soit par une dépêche télégraphique, soit, si les communications sont interrompues, par une déclaration devant un notaire ou un juge de paix.

En outre, tout militaire mobilisé qui ne pourra user de ces moyens aura le droit de faire une déclaration écrite, soit à son chef de corps ou de service, soit à un fonctionnaire de l'intendance pour les isolés, en s'engageant à payer ultérieurement la prime correspondante.

Cette déclaration, sur papier libre, pourra être faite dans les termes suivants :

« Je soussigné (nom, prénoms, grade, situation

actuelle). — Indiquer l'unité et le corps), sous-

cription d'une police d'assurance de la compa-

gnie (indiquer la compagnie), en date du....,

à défaut de date, indiquer le millésime, et si

on ne peut indiquer même le millésime, donner

toutes autres indications permettant d'identifier

la police, le lieu où elle a été signée et le ou

les bénéficiaires, etc.; indiquer aussi si cette

police est la seule souscrite par le déclarant,

déclare m'assurer contre le risque de guerre et

je m'engage à payer ultérieurement la surprime

fixée par la police, ce paiement devant être fait

de la façon suivante (voir § IV ci-après).

« Fait à... le... »

Au cas où la déclaration ne serait pas écrite

par l'assuré lui-même, il mettra de sa main,

avant sa signature, les mots : « *Lu et approuvé* ». Si le ne sait pas écrire, il fera une

croix et deux témoins certifieront la déclaration.

A la suite de la déclaration, le chef militaire qui l'aura reçue signera la mention suivante : « Je soussigné (nom, grade, fonction) certifie qu'au moment où le (grade et nom) a fait la déclaration ci-dessus, il était valide ».

La signature sera, s'il est possible, accompagnée de l'empreinte du cachet du corps ou service.

Cette déclaration sera transmise dans le plus bref délai possible au ministère de la guerre (bureau des archives), qui la fera remettre au siège de la compagnie et en renfermer un reçu. Ce reçu sera envoyé au corps ou service pour être remis à l'intéressé, à moins que celui-ci n'ait fait connaître, par une mention ajoutée à la déclaration, que le reçu devra être transmis à une personne dénommée.

III. — Délai accordé pour la souscription de l'avenant de guerre.

Le délai accordé pour souscrire l'avenant de guerre, dans les conditions prévues au paragraphe II ci-dessus, sera :

1^o De quarante jours à compter du premier jour de la mobilisation, pour les assurés déjà présents sous les drapeaux quand la mobilisation générale a été ordonnée;

2^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août;

3^o D'un mois, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

IV. — Facilités de paiement.

Afin d'éviter à l'assuré l'obligation de se démunir immédiatement de ses fonds, le paiement pourra avoir lieu de plusieurs façons. Les compagnies accepteront par exemple un prêt temporaire en matière de propriété industrielle, notamment en ce qui concerne les brevets d'invention appartenant aux Allemands et aux Autrichiens.

Il a adopté le projet fixant des règles temporaires en matière de propriété industrielle, notamment en ce qui concerne les brevets d'invention appartenant aux Allemands et aux Autrichiens.

1^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

2^o D'un mois, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

3^o D'un mois, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

4^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

5^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

6^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

7^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

8^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

9^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

10^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

11^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

12^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

13^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

14^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

15^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

16^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

17^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

18^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

19^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

20^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

21^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

22^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

23^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

24^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

25^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

26^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

27^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

28^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

29^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

30^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

31^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

32^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

33^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

34^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

35^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

36^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

37^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

38^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

39^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

40^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

41^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

42^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

43^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

44^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

45^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

46^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

47^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

48^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

49^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

50^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

51^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

52^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

53^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

54^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

55^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

56^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

57^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

58^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

59^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

60^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

61^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés avant le 20 août.

62^o De quarante jours, à compter du jour de leur rappel sous les drapeaux, pour les hommes mobilisés après le 20 août.

L'armée d'avoir encore aujourd'hui, un réseau routier dont l'entretien égale celui du temps de paix.

Infirmier SOUTIF, ambulance d'un armée : a, dans des circonstances difficiles, prodigué de jour et de nuit ses soins aux malades avec un dévouement et une sollicitude, une abnégation de soi-même qui ont fait l'admiration de ses camarades.

Captaine de réserve BAYLE, 73^e d'infanterie : capitaine en retraite qui a suivi volontairement le 73^e à la mobilisation. A toujours donné l'exemple du courage et du sang-froid. Au combat de la nuit du 5 au 6 janvier, a fait preuve de la plus grande énergie en répondant à coups de fusil à un officier allemand qui le sommait de se rendre; a forcé à reculer, en lui faisant subir des pertes sévères, la fraction qui l'attaquait. A été blessé légèrement à la joue, au bras et à la main.

Sous-lieutenant VESQUE, 1^{er} d'infanterie : le 9 janvier a réussi, par sa bravoure et son énergie, à faire progresser sa compagnie jusqu'à proximité des réseaux de fil de fer de la tranchée ennemie, en terrain découvert et battu. Malgré deux blessures, a conservé son commandement, maintenu sa troupe pendant neuf heures sur le terrain conquis, malgré un feu violent qui a mis hors de combat une grande partie de son effectif.

Adjudant BARBIER, 1^{er} d'infanterie : a fait preuve d'une grande bravoure en entraînant sa section sous un feu violent à l'assaut d'une tranchée ennemie. A personnellement, après le combat, été chercher sous le feu 8 blessés graves de sa compagnie qui sans son intervention, auraient été abandonnés sur le terrain (9 janvier).

Lieutenant NOIRAUD, 127^e d'infanterie : quelque assez sérieusement confusé à la suite d'un éboulement de tranchée produit par l'éclatement d'un obus, est resté à sa compagnie se traînant péniblement vers chacune de ses sections pour encourager ses hommes soumis à un bombardement intense (9-10 janvier).

Adjudant de réserve LEMAIRE, 127^e d'infanterie : blessé à la cuisse pendant le mouvement en ayant dans une contre-attaque de nuit, a continué à commander sa section, l'amenant jusqu'à la tranchée ennemie; ne s'est retiré qu'à la fin de l'action sur l'ordre de son commandant de compagnie (9 janvier).

Sergent LECOGE, 127^e d'infanterie : a, sur sa demande, participé à l'attaque d'un fortin au cours de laquelle il s'est particulièrement distingué par son attitude et son sang-froid. A été grièvement blessé d'une balle à la nuque (9 au 10 janvier).

Sergent BRESONS, 127^e rég. d'infanterie : entré le premier dans un fortin attaqué par sa compagnie, tua de sa main deux mitrailleurs sur leur arme. Au cours de la contre-attaque de nuit qui suivit l'occupation de l'ouvrage, a fait preuve d'énergie et de courage (9 et 10 janvier).

Soldat DELCROIX, 127^e rég. d'infanterie : dès le début de la campagne a fait preuve au cours de tous les engagements auxquels le régiment a pris part d'un courage et d'un dévouement exceptionnels, n'hésitant pas à prodiguer ses soins aux blessés sur la ligne de feu même.

Captaine PELLETIER, 127^e d'infanterie : a exécuté la nuit qui a précédé l'attaque une reconnaissance des abords du fortin en apportant de précieux renseignements. Au cours de l'attaque, a fait preuve d'une bravoure remarquable en assurant la liaison, sous un feu violent d'infanterie, entre les occupants du fortin et le colonel (9 et 10 janvier).

Soldat BURGER, 127^e d'infanterie : a exécuté la nuit qui a précédé l'attaque une reconnaissance des abords du fortin en rapportant de précieux renseignements. Au cours de l'attaque, a fait preuve de bravoure remarquable en assurant la liaison, sous un feu violent d'infanterie, entre les occupants du fortin et le colonel.

Sous-lieutenant AIMARD, 33^e d'infanterie : a très brillamment entraîné sa compagnie à l'attaque de la tranchée allemande; isolé de son bataillon, assailli par des forces supérieures et sommé de se rendre, s'y est refusé, a été fait tuer sur la place sans perdre un pouce de terrain conquis.

Adjudant VEUS, 33^e d'infanterie : ayant débordé la tranchée ennemie, demeuré seul avec une poignée d'hommes et vivement

pressé par l'ennemi, a refusé de se rendre, s'est fait tuer en combattant.

Adjudant REGNIER, 33^e d'infanterie : a entraîné sa section à l'attaque de la façon la plus brillante, s'est fait tuer sur place plutôt que d'abandonner le terrain conquis.

Sous-lieutenant WALBERT, 1^{er} d'infanterie : le 9 janvier, a entraîné sa section à la bataille sur les troupes allemandes. A conservé le commandement de sa troupe malgré plusieurs blessures à la tête et aux jambes. N'a consenti à se faire soigner qu'après avoir ramené sa troupe en bon ordre.

Adjudant JACQUART, 127^e d'infanterie : a fait preuve d'une grande bravoure à l'attaque d'un fortin. Frappé de trois balles à quelques mètres de cet ouvrage, a continué à encourager ses hommes du geste et de la voix. Est mort de ses blessures dans la nuit (9 janvier).

Sergent POLLEFEYT, 3^e génie : chargé du matériel d'attaque sur la ligne de feu, blessé assez gravement par un éclat d'obus, n'a songé sur le moment qu'à prendre des mesures pour sauver ses explosifs et empêcher tout accident. A refusé de se faire évacuer. Sert depuis le début de la campagne avec éclat.

Sous-lieutenant ROYAL, 44^e d'artillerie : a fait preuve d'une grande bravoure en particulier le 12 janvier, d'un courage exceptionnel et d'un très beau sang-froid en continuant à régler les tirs, alors que son observatoire, repéré par l'ennemi, était lui-même soumis à un violent bombardement. A réussi chaque fois à faire tirer l'artillerie ennemie et a ainsi aidé très efficacement l'infanterie de son secteur. A déjà été cité le 4 janvier à l'ordre de la division.

Colonel GODAR, 25^e d'artillerie : s'est distingué dans le commandement de son régiment qui, depuis le 22 août, a pris part à toutes les batailles dans des conditions les plus difficiles.

Lieutenant-colonel PENET, état-major du 6 corps : a fait preuve dans toutes les missions qui lui ont été confiées sur le champ de bataille des plus belles qualités d'énergie, d'intelligence et de sang-froid.

Captaine VERAN, 25^e d'infanterie : a reçu, le 1^{er} septembre, le commandement de son bataillon, au cours d'un engagement difficile. A assuré ce commandement avec la plus grande vigueur et d'une façon remarquable jusqu'au moment où il a reçu des blessures mortielles.

Captaine NAQUET, 55^e d'artillerie : au combat de nuit d'un village, le 10 septembre 1914, a fait preuve de la plus grande énergie; a tué de sa main un officier allemand qui le sommait de rendre son matériel et a été tué au poste.

Captaine MAURIN, 55^e d'artillerie : tué au combat de nuit d'un village, en entraînant la section de soutien de sa batterie et en allant de pièce en pièce pour exciter le courage de ses hommes.

Captaine DUCOURNEAU, 31^e d'infanterie : le 10 septembre, au combat d'un village, s'est porté crânement en avant, donnant à tous le plus bel exemple de bravoure et d'héroïsme, en entraînant sous un feu violent d'infanterie et d'artillerie, ses deux sections. Blessé une première fois, n'a pas été arrêté. Est tombé grièvement blessé au moment où il arrivait sur la ligne de feu.

Captaine SIMON, 106^e d'infanterie : d'un sang-froid et d'une bravoure à toute épreuve, a fait preuve d'une bravoure remarquable en assurant la liaison, sous un feu violent d'infanterie, entre les occupants du fortin et le colonel (9 et 10 janvier).

Soldat DELCROIX, 127^e rég. d'infanterie : dès le début de la campagne a fait preuve au cours de tous les engagements auxquels le régiment a pris part d'un courage et d'un dévouement exceptionnels, n'hésitant pas à prodiguer ses soins aux blessés sur la ligne de feu même.

Captaine PELLETIER, 127^e d'infanterie : a exécuté la nuit qui a précédé l'attaque une reconnaissance des abords du fortin en rapportant de précieux renseignements. Au cours de l'attaque, a fait preuve d'une bravoure remarquable en assurant la liaison, sous un feu violent d'infanterie, entre les occupants du fortin et le colonel (9 et 10 janvier).

Soldat BURGER, 127^e d'infanterie : a exécuté la nuit qui a précédé l'attaque une reconnaissance des abords du fortin en rapportant de précieux renseignements. Au cours de l'attaque, a fait preuve de bravoure remarquable en assurant la liaison, sous un feu violent d'infanterie, entre les occupants du fortin et le colonel.

Sous-lieutenant AIMARD, 33^e d'infanterie :

a très brillamment entraîné sa compagnie à l'attaque de la tranchée allemande; isolé de

son bataillon, assailli par des forces supérieures et sommé de se rendre, s'y est refusé,

a été fait tuer sur la place sans perdre un pouce de terrain conquis.

Lieutenant VAGNEUR, 55^e d'artillerie : au combat de nuit d'un village, est parvenu, sous un feu violent, à maintenir ses hommes dans le calme le plus parfait. A été tué près d'une de ses pièces.

Lieutenant de réserve MARCELLI, 173^e d'infanterie : ayant débordé la tranchée ennemie, demeuré seul avec une poignée d'hommes et vivement

toute épreuve, est revenu sur le front aussi-tôt guéri d'une première blessure. A été blessé une seconde fois, le 26 décembre, en s'emparant avec sa section d'un petit poste ennemi dans lequel il s'est maintenu en dépit de quatre contre-attaques successives et de pertes très considérables.

Lieutenant DUROUX, 55^e d'artillerie : au combat de nuit d'un village, le 10 septembre, a donné l'exemple du sang-froid. A pris la place d'un chargeur tué et a été tué à ce poste.

Lieutenant DUMAS, 55^e d'artillerie : seul survivant parmi les officiers des batteries de tir attaquées de nuit, le 10 septembre. A fait preuve de la plus grande énergie, du plus grand calme et du courage le plus remarquable en accompagnant la contre-attaque française.

Lieutenant de réserve DE MITRY, état-major de l'artillerie d'un corps d'armée : vigoureux officier qui, notamment pendant les combats du 22 au 25 août, a donné l'exemple d'un brillant courage en maintenant sous un feu de violence inouï la liaison du général commandant l'artillerie avec l'A.C. A organisé d'une façon remarquable le tir d'une nombrueuse artillerie chargée de l'attaque d'une position fortifiée et a exécuté des reconnaissances pleines de danger pour déterminer et organiser des postes d'observation.

Sous-lieutenant NABIAS, 55^e d'artillerie : au combat de nuit du 10 septembre, ayant eu le bras cassé par une balle et atteint de plusieurs autres balles, a eu l'énergie d'aller au-devant de la contre-attaque française pour la guider. A succombé le lendemain aux suites de ses blessures.

Sergent LAURENTI, 173^e d'infanterie : a conduit, dans la nuit du 26 décembre, sa demi-section jusqu'au réseau de fils de fer des tranchées allemandes, l'y a maintenue et lui a fait exécuter, sous un feu des plus violents, des éléments de tranchée, jusqu'au moment où il est tombé mortellement frappé d'une balle à la tête.

Sergent PONCELET, 9^e génie : depuis le début de la campagne, s'est toujours distingué par son énergie et son audace; s'est offert volontairement pour commander un dégagement de sapeurs du génie chargé de détruire les réseaux de fils de fer. A été tué de trois balles dans le corps.

Sergent ROZIES, 214^e d'infanterie : a toujours donné le plus bel exemple de bravoure et de sang froid et a été tué le 1^{er} janvier, à 10 pas d'une tranchée ennemie, en dirigeant une patrouille dont il avait demandé le commandement.

Sergent DARBLADE, 54^e d'infanterie : a élevé brillamment sa section, le 26 décembre, à l'assaut de retranchements ennemis, malgré un feu violent. A eu le genou fracassé d'une balle; a néanmoins conservé le commandement de sa section pendant toute l'action, donnant ainsi le plus bel exemple de courage.

Sergent CHEVALIER, 302^e d'infanterie : malgré un feu très violent, n'a pas hésité à sortir d'un abri pour secourir un camarade blessé et a été tué le 1^{er} janvier, à 10 pas d'une tranchée ennemie, en dirigeant une patrouille dont il avait demandé le commandement.

Sous-lieutenant SEILHEAN, 20^e d'infanterie : très belle conduite à l'assaut du 23 décembre; a atteint d'une balle au bras au début de l'action, a conservé jusqu'à la fin de la journée le commandement de sa section.

Sous-lieutenant MERCADIER, 20^e d'infanterie : pendant le combat du 20 décembre, a maintenu sa section sous un feu violent d'artillerie et de mitrailleuses; blessé vers midi par une balle qui lui avait traversé le bras droit, n'a pas voulu abandonner son commandement et n'est allé se faire soigner qu'à la fin de la journée, au moment où sa présence ne paraissait plus aussi utile.

Sous-lieutenant de réserve DE CEDE, 20^e d'infanterie : a brillamment enlevé sa section pour la conduire à l'assaut des tranchées allemandes fortement organisées. A sauté le premier dans la tranchée en y faisant 5 Allemands prisonniers (23 décembre).

Sous-lieutenant DUCHAMP, 20^e d'infanterie : a entraîné sa troupe avec la plus grande vigueur à l'attaque d'une position allemande solidement fortifiée. Blessé au combat du 22 août, a rejoint de nouveau le corps dans le plus bref délai. A fait preuve depuis son retour des plus brillantes qualités de hardiesse, d'énergie et de sang-froid et en particulier le 20 décembre.

Captaine BISWANG, 11^e d'infanterie : chargé, le 25 décembre, de prendre un bois occupé par l'ennemi, a préparé son mouvement avec intelligence, célérité et sang-froid. S'est ensuite lancé sans hésitation dans l'inconnu d'une action périlleuse. Débouchant des tranchées, a franchi sous le feu de l'ennemi une zone de 400 mètres environ, a pénétré dans le bois qu'il a mis immédiatement en état de défense et a, par cet acte de courage, conquis un point d'appui important.

Sous-lieutenant FABRE, 11^e d'infanterie : occupant la tête d'un bois que l'ennemi tenait d'autre part, a vaillamment entraîné sa compagnie à l'assaut des positions ennemis, l'en a chassé et s'est installé à sa place (25 décembre).

Captaine GABARRA, 11^e d'infanterie : a dirigé avec autant d'intelligence que d'activité les travaux préparatoires à une attaque et a maintenu sa compagnie dans le plus grand ordre sous un feu très violent d'artillerie lourde, le 25 décembre.

Captaine DORGANS, 236^e d'infanterie : a montré la plus grande bravoure depuis le commencement de la campagne, notamment aux combats des 24 et 25 octobre, 10, 12, 27 et 28 septembre et le 12 décembre, où il a enlevé son bataillon à l'assaut des tranchées ennemis dont il s'est emparé.

Soldat SECHET, 33^e d'infanterie coloniale : parvenu dans les tranchées allemandes à l'assaut du 28 décembre, a barricadé un boyau

N° 97. Supplément au Bulletin des Armées de la République.

CITATIONS

(Suite.)

debut de la campagne a toujours fait preuve du plus grand courage et d'une grande énergie.

Sergent SEGUELAS, 20^e d'infanterie : au cours de deux contre-attaques très violentes, exécutées par l'ennemi dans la nuit du 30 au 31 décembre 1914, a fait preuve de la plus grande énergie pour secouer son lieutenant. N'a pas hésité malgré l'intensité du bombardement à se porter au secours de ses hommes ensevelis sous les débris de la tranchée. Soldat GRAMMONT, infirmier, 11^e d'infanterie : s'est fait remarquer par son dévouement et sa bravoure pendant les journées des 21, 22 et 23 décembre, en se portant, pendant l'action et sous le feu, jusque sur les lignes pour relever et soigner les blessés.

Adjudant PEPIN, 11^e d'infanterie : blessé une première fois par quatre balles avec la régiment de réserve, le 24 août, a rejoint le 11^e régiment d'infanterie, le 17 novembre.

Soldat SURGEN, 20^e d'infanterie : agent de liaison chargé de porter un ordre au commandant de la compagnie, le 29 décembre, sous une canonnade intense, sa section à l'emplacement indiqué, malgré de fortes pertes.

Adjudant PE, 11^e d'infanterie : étant chargé d'appuyer une attaque, a remarquablement accompli sa mission quoique soumis, pendant plusieurs heures, à un feu écrasant d'artillerie lourde, le 25 décembre.

Soldats PRADES et LAGARDE, téléphonistes, 11^e d'infanterie : blessés au combat du 30 décembre 1914, ont continué à assurer le service téléphonique malgré la gravité de leurs blessures et n'ont quitté leur poste que sur l'ordre de leur chef de service.

Captaine DARCI, 20^e d'infanterie : malade, n'a pas voulu être évacué en raison des opérations en préparation; s'est jeté en tête de sa compagnie dans un bois et y est tombé mortellement blessé, le 23 décembre.

Lieutenant de réserve RABINEL, 20^e d'infanterie : après avoir enlevé une position difficile près d'un bois et fait prisonniers les Allemands qui l'occupaient à organiser la lisière nord de ce

de communication dans lequel il a tué à bout portant plusieurs ennemis qui lui croyaient de se rendre et ne s'est relevé sur l'ordre de son sergent que lorsque son fusil ne put plus fonctionner.

Lieutenant ANDOYER, groupe d'artillerie d'une division, officier orienteur du 1^{er} groupe d'artillerie, a fait preuve depuis le début de la guerre des plus hautes qualités militaires, en maintes circonstances, au su au mépris du danger, rapporter de précieux renseignements pour le tir de l'artillerie. Tué le 11 janvier, au cours d'une reconnaissance aux avant-postes dans un bois.

Lieutenant de réserve LEMARE, 22^e d'infanterie a mortellement frappé, le 22 octobre, en faisant hardiment, sous un feu violent, une reconnaissance des défenses ennemis pour définir la place à assigner à ses postes de surveillance.

Lieutenant de réserve CLÉMENT, 32^e d'infanterie, s'est fait remarquer depuis le début de la campagne par son énergie et sa bravoure, très glorieusement au cours d'une reconnaissance.

Sous-lieutenant de réserve LESAGE DU HASAY, 32^e d'infanterie : mortellement frappé le 14 décembre au cours d'une reconnaissance hardie pour fixer la position de ses avant-postes.

Sergent MICHAUT, 36^e territorial d'infanterie : chef d'une patrouille de volontaires qu'il a dirigée pendant quarante-cinq jours avec le plus grand calme et le plus grand sang-froid, est tombé vaillamment au cours d'une reconnaissance hardie sur un village.

Soldat COURATIER, escadrille BL 48 : jeune pilote qui, depuis son arrivée à l'escadrille, le 15 novembre, rivalise d'audace et de sang-froid avec les meilleurs pilotes. A effectué déjà plusieurs reconnaissances dans des conditions périlleuses. S'est particulièrement distingué le 30 décembre en allant en pleine nuit lancer 4 obus de 90 millimètres sur une gare ennemie.

Lieutenant FONTAINE, 8^e génie : s'est distingué pendant six semaines par son courage, en installant sous le feu, de nombreuses lignes téléphoniques.

Maréchal des logis BACHELIER, 2^e d'artillerie lourde : superbe attitude au combat du 5 janvier.

Sous-lieutenant THIRY, 22^e d'artillerie : soutenant une attaque d'infanterie avec sa section, a fait preuve de la plus grande habileté et n'a pas hésité à aller s'établir jusqu'à 50 mètres des tranchées ennemis.

Chef de bataillon PINEAU, 28^e d'infanterie : chargé de défendre un secteur délicat, l'a organisé avec une méthode remarquable, et a préparé avec une grande habileté une contre-attaque qui a été couronnée de succès malgré un bombardement très violent.

Soldat MOREL, 23^e d'infanterie : au cours d'une attaque difficile et dangereuse, s'est précipité vers les tranchées ennemis avant la fin du tir de notre artillerie. A été grièvement blessé dans ces tranchées.

Soldat DERIBOLON, 23^e d'infanterie : au cours d'une attaque de tranchées ennemis a déployé un courage et une valeur remarquables. A pénétré le premier avec un de ses camarades dans ces tranchées.

Soldat BEYHURST de JOURNÉE, 23^e d'infanterie : tué dans une tranchée ennemie où il était entré le premier avec un de ses camarades.

Soldat HAPPE, 23^e d'infanterie : a fait preuve d'un courage, d'une audace et d'une audace remarquables dans l'attaque à la baïonnette d'un poste ennemi.

Soldat PERHERIN, 23^e d'infanterie : tué à l'ennemi en donnant à tous un bel exemple de bravoure et de mépris du danger.

Soldat POISSON, 28^e d'infanterie : agent de liaison de son capitaine, a été blessé et s'est exposé pour protéger son chef.

Chef de bataillon TESTARD, 28^e d'infanterie : a fait preuve d'une grande activité et d'un sens tactique très juste dans l'organisation d'un secteur difficile. A su, par sa ténacité, ses dispositions judicieuses et son exemple faire réussir une contre-attaque presque sans pertes et dans des conditions difficiles.

Sous-lieutenant TISSEURAND, 23^e d'infanterie : a fait preuve depuis le début de la campagne d'une grande bravoure, blessé mortellement en entraînant sa section à l'avant.

Caporal PIETKIE-WITZ, 28^e d'infanterie : a fait preuve d'énergie et de grand sang-froid dans un moment critique, en tenant seul un point important, et en donnant pendant plusieurs heures, par un feu continu, le change à l'ennemi.

Sous-lieutenant PONDERBACQ, 28^e d'infanterie : dans la même journée, a conduit plusieurs fois à l'attaque des tranchées ennemis, entraînant ses hommes par son exemple et faisant de nombreux prisonniers. **Soldat DOUCHET**, brancardier, 36^e d'infanterie : a fait preuve de courage et de dévouement en allant relever sous une pluie de balles et d'obus des blessés en première ligne. A répondu à ceux qui lui disaient d'attendre que la rafale fut passée : « Les brancardiers sont là pour soigner les blessés. »

LÉGION D'HONNEUR

Sont nommés dans la Légion d'honneur :

Au grade de chevalier.

Capitaine AUBRUN, 17^e d'infanterie : a victorieusement repoussé, le 17 septembre, deux attaques poussées jusqu'à 30 mètres de ses tranchées, par deux compagnies allemandes auxquelles son aiffage des pertes importantes ; a de plus, montré dans la défense d'un saillant particulièrement difficile, et très violente attaque, une activité et sang-froid et une énergie remarquables.

Sous-lieutenant LEBLOND, 6^e d'infanterie coloniale : brave et énergique, s'est particulièrement distingué aux combats des 19, 20 et 23 août et enfin le 1^{er} septembre, où il a reçu une blessure très grave ayant nécessité l'amputation du bras droit. Très méritant.

Sous-lieutenant DELOUVRIER, 9^e d'infanterie : pendant deux jours et demi a tenu sous un feu extrêmement meurtrier de bombes et de mitraillages, le secteur qui lui avait été confié et s'est défendu contre l'ennemi avec un véritable acharnement. A été très grièvement blessé. Amputation du bras gauche et d'un doigt de la main droite.

Capitaine BEAUD, 10^e territorial d'infanterie : lors de l'attaque allemande du 17 décembre, ayant reçu l'ordre du commandant du sous-secteur de coopérer avec sa compagnie aux opérations tendant à enrayer cette attaque, a fait preuve pendant deux jours de la plus grande bravoure, d'un indomptable esprit et d'une entière parfaite de son métier. A abordé à plusieurs reprises l'ennemi à la baïonnette à la tête de ses hommes à qui il a su inspirer par son attitude personnelle la plus grande confiance.

Capitaine MAIGNAN, 5^e d'infanterie coloniale : au combat du 5 janvier, a commandé sa compagnie placée en première ligne avec une bravoure et une énergie au-dessus de tout éloge. A repoussé une violente attaque allemande et bien qu'ayant perdu la moitié de son effectif, a su maintenir avec opiniâtreté sa compagnie sur le terrain conquis. Blessé, n'a quitté le commandement de la compagnie que sur l'ordre du chef de bataillon. Beaucoup plus grièvement blessé le 24 octobre au combat de la baïonnette à l'assaut.

Sous-lieutenant LECLERC, 12^e d'infanterie : blessé le 15 septembre en chargeant à la baïonnette une section d'artillerie en tranchée. Chargé d'une mission d'observation, s'est porté rapidement à la baïonnette sur les Allemands qui, derrière lui, attaquaient le poste de commandement du secteur et les a repoussés. A tenu l'ennemi en échec toute la nuit et la journée du lendemain sur cette partie de la ligne, faisant parvenir des renseignements très intéressants trouvés sur les cadavres allemands.

Capitaine de réserve SEPULCHRE, 42^e d'infanterie : commandé avec la plus grande distinction une batterie de 90 créée de toutes pièces au cours de la campagne, a su donner à cette unité une cohésion remarquable. S'est particulièrement distingué par sa belle attitude dans les journées du 24 et 27 octobre, où sa batterie a été très éprouvée par le feu de l'ennemi.

Sous-lieutenant MATHON, 27^e d'infanterie : a été dans les circonstances les plus critiques à déployer un courage et une valeur remarquables. A pénétré le premier avec un de ses camarades dans ces tranchées.

Soldat BEYHURST de JOURNÉE, 23^e d'infanterie : tué dans une tranchée ennemie où il était entré le premier avec un de ses camarades.

Soldat HAPPE, 23^e d'infanterie : a fait preuve d'un courage, d'une audace et d'une audace remarquables dans l'attaque à la baïonnette d'un poste ennemi.

Soldat PERHERIN, 23^e d'infanterie : tué à l'ennemi en donnant à tous un bel exemple de bravoure et de mépris du danger.

Soldat POISSON, 28^e d'infanterie : agent de liaison de son capitaine, a été blessé et s'est exposé pour protéger son chef.

Chef de bataillon GUILLEONNIERE, 33^e d'infanterie : officier supérieur de la plus brillante valeur. Par son énergie, sa crânerie dans le danger, a su donner au bataillon le mordant et la ténacité qui lui ont permis en toutes circonstances de faire honneur au numéro du régiment et notamment le 23 janvier, après avoir tenu ses tranchées sous un terrible bombardement, de repousser l'infanterie ennemie et de contre-attaquer encore pour dégager les éléments voisins.

Sous-lieutenant JULIA, 34^e d'infanterie : le 25 janvier a montré le plus profond mépris du danger, sous un bombardement d'une extrême violence, a su, malgré sa jeunesse, prendre sur ses hommes un rôle ascendant,

son ardeur à tous ses subordonnés et obtenir d'eux des efforts extraordinaires soutenus pendant quatre mois.

Capitaine DE BAZELAIRE DE RUPPIERE, 6^e d'infanterie coloniale : s'est particulièrement distingué par sa bravoure et son énergie, les 20 et 23 août, où il a été grièvement blessé en couvrant la retraite contre un ennemi très supérieur en nombre. Est revenu sur le front le 16 octobre, bien qu'incomplètement guéri.

Lieutenant FIZE, 6^e d'infanterie coloniale : brave et énergique. S'est particulièrement distingué aux combats des 19, 20 et 25 août, où il a été grièvement blessé en couvrant la retraite contre un ennemi très supérieur en nombre. Est revenu sur le front le 16 octobre, bien qu'incomplètement guéri.

Sous-lieutenant PAUILLOU, 6^e d'infanterie coloniale : officier d'une bravoure magnifique et d'une énergie sauvage. S'est distingué à tous les combats auxquels son bataillon a pris part et particulièrement le 25 août, du 1^{er} au 3 septembre, et enfin le 22 décembre où, après avoir maintenu en tranchée toute une journée sa compagnie pétée à repousser l'attaque sous un feu violent de minotaure, il a été grièvement blessé par l'explosion d'un obus.

Sous-lieutenant LE BLOND, 6^e d'infanterie coloniale : brave et énergique, s'est particulièrement distingué aux combats des 19, 20 et 23 août et enfin le 1^{er} septembre, où il a reçu une blessure très grave ayant nécessité l'amputation du bras droit. Très méritant.

Sous-lieutenant DELOUVRIER, 9^e d'infanterie : pendant deux jours et demi a tenu sous un feu extrêmement meurtrier de bombes et de mitraillages, le secteur qui lui avait été confié et s'est défendu contre l'ennemi avec un véritable acharnement. A été très grièvement blessé. Amputation du bras gauche et d'un doigt de la main droite.

Capitaine BEAUD, 10^e territorial d'infanterie : lors de l'attaque allemande du 17 décembre, ayant reçu l'ordre du commandant du sous-secteur de coopérer avec sa compagnie aux opérations tendant à enrayer cette attaque, a fait preuve pendant deux jours de la plus grande bravoure, d'un indomptable esprit et d'une énergie des plus remarquables. A repris l'offensive et repoussé l'ennemi dont à tous le plus bel exemple de courage.

Sous-lieutenant LABARTE, 18^e d'infanterie : jeune saintcyrien au début de la guerre, a toutes circonstances montré un courage, une vigueur et une énergie des plus remarquables. A entraîné sa section à l'assaut dans un combat de nuit d'une façon tout à fait brillante.

Sous-lieutenant de réserve MÉTAYET, 31^e d'infanterie : a montré un très beau courage au moment où il a eu une jambe déchiquetée et presque détachée par un éclat d'obus. Va être amputé.

Sous-lieutenant BIROT, groupe de brancardiers de la 31^e division : a fait preuve de courage, de dévouement et d'esprit d'abnégation remarquables en assistant les blessés depuis le début de la campagne et particulièrement les 18 et 22 août, 4 et 27 septembre ; est allé à l'assister, au milieu des obus, un général grièvement blessé.

Adjudant-chef UMBRECHT : s'est dépassé sans compter pendant la journée du 17 et du 18 octobre pour porter ses soins et ses consolations. A fait preuve d'un mépris complet du danger en allant chercher à la proximité des lignes ennemis et en rapportant sur son dos le corps d'un officier supérieur.

Sergent SIMON, 11^e d'infanterie : a entraîné avec la vigueur la plus remarquable, les hommes à l'assaut d'une tranchée ennemie, et a été blessé grièvement dans la tranchée en levée.

Soldat BUSSIERES, 9^e d'infanterie : entouré par un groupe d'ennemis et sommé de se rendre, s'est défendu avec la dernière énergie, s'est dégagé par un éclat de fer de l'ennemi au cours de l'assaut où il était un des premiers.

Sergent SIMON, 11^e d'infanterie : a entraîné avec la vigueur la plus remarquable, les hommes à l'assaut d'une tranchée ennemie, et a été blessé grièvement dans la tranchée en levée.

Maréchal des logis LARGEAULT, 20^e d'artillerie : belle tenue au feu. A été grièvement blessé, le 15 septembre, par l'explosion d'un obus qui a entraîné la perte d'un bras droit.

Adjudant-chef BERNADAS, 7^e d'infanterie coloniale : a fait moult de brillantes qualités militaires dans tous les combats depuis le début de la guerre ; s'est particulièrement fait remarquer par son courage comme de son sang-froid et d'autant. A envoyé vigoureusement sa section pour la porter à l'assaut d'un bois fortement fortifié et est tombé à la tête de ses hommes, atteint de 4 obus dans le dos (20 décembre).

Brigadier DE LAIRE, Cavalerie RUAULT, BEZAT et BERNADET, 4^e cavalerie : ont contribué à ramener une bataille un peu difficile de l'ennemi.

Adjudant-chef BERNADAS, 7^e d'infanterie coloniale : a fait moult de brillantes qualités militaires dans tous les combats depuis le début de la guerre ; s'est particulièrement fait remarquer par son courage comme de son sang-froid et d'autant. A été grièvement blessé le 20 décembre.

Caporal SABWY, 22^e d'infanterie coloniale : a servi sain et sauf le 1^{er} octobre, ayant été atteint de 5 obus qui l'ont blessé mais qui n'ont pas empêché son service.

Adjudant-chef EBOUDRAIS, 7^e d'infanterie coloniale : a fait preuve de courage dans les tranchées, maintenant l'ordre et le courage parmi ses hommes. Blessé grièvement est resté pendant plusieurs heures dans les tranchées encourageant ses hommes pour résister aux attaques allemandes.

Soldat BAUCHARD, 28^e d'infanterie : faisant partie d'un groupe isolé, a au cours d'une contre-attaque allemande, tué de sa main, à la baïonnette, un hussard.

Adjudant JAILLATS, 33^e d'infanterie colonial : grièvement blessé au début du combat du 20 décembre, a réussi à parvenir dans la tranchée allemande conquise et a participé à son organisation défensive par ses conseils et ses encouragements aux hommes.

Sergent LAFAGE, 57^e d'infanterie : modèle de devoir, de courage au feu et de dévouement. A été atteint d'une blessure grave entraînant la perte de l'usage de la main droite.

Médicin-major LÉMEIGNEN, chef de l'ambulance n° 4 du 1^{er} C. A. : n'a cessé depuis le commencement de la guerre de donner l'exemple du dévouement le plus absolu et du mépris du danger le plus complet, pour assurer en toutes circonstances la direction de son service.

Caporal LORIL, 12^e d'infanterie : atteint à trois reprises différentes de blessures, dont la dernière est très sérieuse, a toujours fait preuve d'un courage et d'un dévouement exceptionnels. Le 5 octobre, quelque blessé, a aidé à marcher son officier blessé d'un éclat d'obus.

Soldat GAILLARD, 57^e d'infanterie : soldat plein d'entrain et d'énergie. A été atteint d'une blessure grave le 29 décembre 1914, qui nécessite l'amputation de la cuisse droite. Chasseur GUEANT, 23^e bataillon de chasseurs : très bon chasseur. Taélique et dévoué. Blessé le 21 décembre par un éclat d'obus qui a nécessité l'amputation de la cuisse droite.

Sergent BOUDET, 7^e d'infanterie coloniale : grièvement blessé au début de l'assaut des lignes allemandes, le 20 décembre, a réussi néanmoins à se trainer jusqu'aux tranchées conquises, encourageant ses hommes et faisant organiser la position. N'a consenti à se faire évacuer qu'au fil de l'action.

Adjudant-chef GERVONI, 7^e d'infanterie coloniale : très belle conduite au feu les 20 et 21 décembre, où il a ensanglanté son personnel et vaincu l

Sergent BROCHE, 28^e bataillon de chasseurs alpins : le 4 janvier, étant chef d'une demi-section, ayant été entouré par une compagnie allemande, le deuxième sous-officier de la demi-section ayant été tué et lui-même blessé sérieusement d'une balle au cou, a conservé le commandement de son groupe et soutenu le moral de ses hommes, résistant pendant plus de six heures jusqu'à ce qu'il ait été dégagé par des renforts.

Maréchal des logis CALAME, 3^e d'artillerie coloniale : a fait preuve depuis le début de la campagne, de grandes qualités militaires et en dernier lieu a été blessé à la suite d'un accident survenu à sa pièce. Est resté néanmoins à son poste et a fait preuve ainsi dans cette circonstance d'un calme et d'un sang-froid remarquables, donnant à tous un brillant exemple d'abnégation et d'esprit de devoir.

Maitre pointeur BAPTISTE, 3^e d'artillerie coloniale : a donné l'exemple du courage et du sang-froid au moment d'un accident survenu à la pièce dont il était tireur. A donné l'exemple d'un profond sentiment du devoir en restant à son poste malgré cet accident, et en continuant son service.

Soldat CAZENOYE, 8^e d'infanterie coloniale : soldat d'une bravoure exceptionnelle. Le 28 décembre, ayant eu son fusil brisé pendant un assaut, est retourné à la tranchée pour en prendre un autre; est revenu sur la tranchée allemande sous un feu qui a tué la plupart de ses camarades, donnant ainsi un brillant exemple d'entrain et de mépris du danger.

Soldat CONTINI, 4^e d'infanterie coloniale : patrouilleur d'une audace exceptionnelle. En dernier lieu au combat du 28 décembre, a tué un officier allemand provoquant ainsi la fuite de la fraction commandée par cet officier dont il a rapporté les armes.

Soldat LARBIQOUNE AMAR BEN MOKHTAR, 7^e tirailleurs algériens : très belle conduite lors de l'attaque du 26 décembre. Grièvement blessé (amputé des deux jambes).

Adjudant-chef RICHARD, 135^e d'infanterie : grièvement blessé à la nuque en dirigeant les travaux de sa tranchée. Excellent sous-officier, en campagne depuis le début.

Adjudant DHAINE, 73^e d'infanterie : grièvement blessé, a crié à ses hommes : « La 11^e en avant ! Vive la France ! Mort à l'Allemagne ! Les enfants de la 11^e vengeront votre adjudant ! »

Coporal BOYER, 4^e d'infanterie coloniale : Le 26 octobre, a donné le plus bel exemple de bravoure et d'esprit du devoir en restant à découvert pendant le bombardement d'un village pour diriger le rassemblement de son escouade et la faire mettre à l'abri. A été grièvement blessé par un obus et, de ce fait, a perdu un bras et un œil.

Soldat MARIOTTA, 73^e d'infanterie : brave soldat et excellent tireur, a mis hors de combat six Allemands dans la marche en avant. A sauté le premier dans une tranchée allemande et y a été grièvement blessé.

Adjudant CANTEAU, 11^e bataillon de chasseurs : au combat du 27 décembre, a conduit sa section à l'assaut d'une tranchée ennemie avec un entrain et une bravoure remarquables. Est entré le premier dans la tranchée, en a organisé la défense contre un retour offensif de l'ennemi. Blessé grièvement.

Sergent CREMPT, 269^e d'infanterie : est parti trois fois de la tranchée à la tête de ses hommes qu'un feu violent avait fait replier. A été blessé grièvement avant d'atteindre la ligne ennemie.

Sergent DEVILLE, 226^e d'infanterie : le 27 décembre, au moment de l'attaque d'un village, débou sur le parapet de notre tranchée, a entraîné énergiquement sa section aux cris de : « En avant les enfants de la 3^e section ! » A pu se maintenir sur le terrain conquis malgré une blessure aux jambes.

Soldat CABALL, 6^e bataillon de chasseurs : ayant reçu à l'assaut une balle qui lui a fracturé le poignet gauche, a néanmoins continué à combattre et à tirer en appuyant son fusil jusqu'à ce qu'il ait reçu une deuxième balle qui lui a traversé la poitrine.

Adjudant COLONNA D'ISTRIA, 30^e bataillon de chasseurs : dans la nuit du 24 au 25 décembre commandait la gauche d'une compagnie qui a résisté dans les tranchées de première ligne ; à toutes les demandes de son capitaine ou de son lieutenant répondait invariablement : « Nous tiendrons ».

Chasseur COUP-LA-FRONDE, 30^e bataillon de chasseurs : dans la nuit du 24 au 25 décembre, quoique blessé au coude, a fait vingt-deux fois le trajet de la ligne de combat au dépôt de cartouches pour approvisionner ses camarades, dans un moment où le seul fait de sortir de la tranchée et d'y rentrer constituait un acte de courage.

Chasseur POMMIER, 30^e bataillon de chasseurs : blessé le 5 décembre, a subi plusieurs opérations et finalement a dû être amputé des deux jambes. A supporté ces douloureuses épreuves avec une grandeur d'âme admirable.

Medecin auxiliaire WOIRHIN, 82^e d'infanterie : a fait preuve depuis le début de la campagne d'un dévouement au-dessus de tout éloge. Blessé grièvement le 31 décembre sur les positions de première ligne.

Sergent CHALLIER, génie, compagnie 22/1 : très belle conduite habituelle. Le 28 décembre, chargé de diriger la construction d'une sape volante, est resté sous le feu au poste le plus périlleux malgré une blessure et de multiples atteintes de balles dans ses effets. A travaillé pendant 18 heures sans interruption.

Adjudant LAVOISELÉE, 1^r d'artillerie coloniale : a fait preuve de brillantes qualités militaires depuis le début de la campagne. Chargé d'assurer, le 29 décembre, la liaison entre le poste de commandement et la batterie sous le feu de l'artillerie ennemie, a été grièvement blessé dans l'accomplissement de cette mission.

Maréchal des logis CHILANCO, artillerie de la 2^e division coloniale : sous-officier plein de zèle et d'intelligence. S'est fait remarquer par son courage en toutes circonstances depuis le début de la campagne et particulièrement pendant les derniers engagements où il a été blessé le 4 janvier.

Adjudant SALVARELLI, 8^e d'infanterie coloniale : au combat du 28 décembre, a brillamment entraîné sa section à l'assaut d'une tranchée allemande. Atteint par deux balles au moment où il y entrait, n'est allé se faire panser qu'après avoir assuré l'occupation de la tranchée conquise.

Sergent CANESTRIER, 8^e d'infanterie coloniale : au combat du 28 décembre, a été blessé en allant chercher sous le feu une mitrailleuse française dont tous les servants avaient été tués et qu'il a installée dans nos lignes.

Adjudant QUESROY, 7^e génie : a contribué à la bonne exécution d'une sape ainsi que des rameaux. A opéré le chargement des deux fourneaux de mine. Toutes ces opérations ont été faites sous le feu continué de l'ennemi et dans des conditions particulièremment difficiles.

Sergent BARDIN, brancardier, 42^e division d'infanterie : depuis le début de la guerre n'a cessé de faire preuve dans toutes les circonsances du plus grand courage et du plus absolu dévouement. A continué son service bien qu'ayant été blessé d'une balle à la cuisse. Dans la journée du 20 décembre, au cours du bombardement de l'ambulance, s'est précipité le premier pour secourir les blessés et retirer des décombres les brancardiers et infirmiers blessés.

Sergent GRANDJEAN, 9^e génie : sous-officier très énergique, s'est signalé par son audace et son dévouement en faisant détruire une passerelle sous le feu de l'ennemi ; a participé à une reconnaissance des tranchées ennemis et à la destruction d'un fortin.

Sergent GUIDONI, 8^e d'infanterie coloniale : blessé le 19 novembre, est revenu à son corps 8 jours après, sur sa demande. Au combat du 28 décembre a maintenu dans une tranchée conquise et sous un feu violent sa section dont le chef venait d'être tué.

Sergent HAUDEBOURG, 6^e zouaves de marche : blessé une première fois le 4 septembre, a rejoint sa compagnie à peine guéri. A de nouveau été blessé très grièvement le 14 décembre aux deux jambes, aux mains et au visage. A supporté avec un courage admirable d'atroces souffrances pendant 6 heures de tranchées. N'a proféré aucune plainte, trouvant encore le courage de remonter le moral de quelques hommes blessés près de lui.

Soldat ROCHER, 6^e zouaves de marche : entraînant ses camarades par son exemple magnifique a chargé en tête de sa section et est entré le premier dans une tranchée allemande le 14 décembre. Blessé et évacué.

Caporal WATTIER, brancardier, 162^e d'infanterie : a fait preuve de beaucoup de bravoure et de dévouement dans les nuits des 15 et 16 décembre. A relevé les blessés sous le feu de l'ennemi. A pu en désenlisier et en ramener de vingt à vingt-cinq chaque nuit sur son dos, dans un terrain où un homme non chargé avait peine à se mouvoir. A fait preuve d'un grand courage pendant l'assaut d'une position fortement occupée, a pénétré dans la position ennemie et y a été grièvement blessé.

Sergent FAURE, 1^r zouaves de marche : s'est signalé en de nombreuses circonstances par son courage et son audace en se portant jusqu'aux tranchées allemandes pour y lancer des grenades à main et des pétards explosifs. Le 24 décembre, en particulier, ayant repéré l'emplacement d'une section de mitrailleuses, détruisit au moyen de pétards le parapet qui l'abritait et la réduisit au silence.

Sergent CUVEX, 9^e Génie : a été blessé par un éclat d'obus, a participé à la reconnaissance des tranchées ennemis et à l'attaque par la sape et la mine d'un fortin.

Soldat BERNARD, au 3^e bataillon d'infanterie légère d'Afrique : blessé par un éclat d'obus au début de l'opération du 4 décembre, a refusé de se faire panser, disant : « Nous avons d'autre ouvrage à faire plus pressé pour le moment ». A fait le coup de feu dans la tranchée jusqu'à 15 heures, moment où la fièvre et la fatigue ont eu raison de ses forces.

Soldat MESBAH SAID BEN MOUSSA, tambour au 3^e tirailleurs algériens : depuis le début de la campagne, a toujours eu une très belle attitude au feu. Le 14 décembre a atteint l'un des premiers la tranchée allemande. S'est maintenu toute la journée près de cette tranchée, est rentré le soir ramenant un de ses camarades blessé.

Sergent BOUDJEMIA RABAH BEN ALI, 3^e tirailleurs algériens : a fait preuve de beaucoup d'allant et d'entrain dans toutes les circonstances. Le 10 novembre, tous les officiers de sa compagnie étant tués ou blessés, a pris le commandement d'un peloton et l'a porté à l'assaut d'un bois. Est arrivé jusqu'aux tranchées ennemis dont il s'est emparé.

Tirailleur KACEM, 3^e tirailleurs indigènes : s'est fait remarquer à chaque combat par sa belle attitude au feu. Blessé le 15 septembre, a continué à tirer pendant plus d'une heure. Guéri, a rejoint et ne cesse de donner le meilleur exemple d'endurance et de bravoure.

Soldat EYCHENNE, 96^e d'infanterie : étant dans les tranchées de première ligne, s'est offert pour ouvrir le feu sur un tireur d'élite allemand qui menaçait constamment sa section. A, au cours de la mission, été atteint d'une balle qui l'a rendu aveugle.

Adjudant MEMBRE, 152^e d'infanterie : a montré depuis le début de la campagne les plus belles qualités de sang-froid et de bravoure. Le 25 décembre, a été blessé grièvement en se portant à la tête de sa section pour l'entraîner.

Soldat GRAMMONT, 152^e d'infanterie, le 25 décembre 1914, le chef de section et le sergent de demi-section étant tués, a rallié les deux escouades les plus rapprochées de lui et leur a donné un bel exemple de courage en s'élançant en terrain découvert sous le feu de l'ennemi afin de les entraîner dans un bond en avant.

Sergent BATARD, 65^e d'infanterie : a été maintenu au corps sur sa demande alors qu'il devait être brancardier. A demandé son inscription au groupe d'éclaireurs et a toujours demandé les missions les plus dangereuses. Modèle de courage, d'énergie et d'un exemple communicatif sur tous ceux qui l'approchent. En particulier, les 2 et 3 janvier, sous un feu intense, a donné à tous le réconfort de sa bravoure et de son exemple, se portant toujours aux points les plus menacés pour encourager les combattants et secourir les blessés. Sergent respecté et admiré de tout le régiment pour sa bravoure et son esprit complet de sacrifice.

Soldat BOITIEUX, 347^e d'infanterie : étant en sentinelle a été blessé, le 14 décembre d'un éclat d'obus et a dû subir l'amputation de la cuisse droite.

Le Gérant: G. CALMÈS.

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris 7^e.